

N/Réf : DPE 3/CG/BS/2012 – 2013 n° 14

Affaire suivie par : D.P.E.3

BRUNO STEFANI : TITULAIRES

Tél. : 01.30.83.43.18

Fax : 01.30.83.52.91

Mél : ce.dpe3@ac-versailles.fr

Affaire suivie par : D.P.E. 2

Danielle FOLLET : NON TITULAIRES

Tél. : 01.30.83.43.10

Fax : 01.30.83.46.90

Diffusion :

Pour attribution : A Pour information : I

I	IA	A	Ets Privés
I	Inspections	A	Universités
I	CT - CM	A	IUT
I	Chefs Div.	A	Gds étab. Sup.
I	Chefs Serv.	A	IUFM
A	LYC		CROUS
A	CLG	A	CRDP
A	LP	A	DRONISEP
A	EREA/ERDP		DRJS
A	CIO	I	SIEC
	APE (ass. Parents élèves)	I	Représentants des personnels

Autre :

Nature du document :

nouveau

modifié

reconduit

Calendrier :

Date limite de retour au Rectorat

Le 27 janvier 2012

Le présent document comporte :

Circulaire 1 1 p.

annexe 4 9 p.

Total 10 p.

Le Recteur de l'académie de Versailles
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement

Mesdames et messieurs les Inspectrices et
Inspecteurs d'Académie,
Directrices et Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale

Versailles, le 23 NOV. 2011

**Objet : congé de formation professionnelle des personnels
enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation
titulaires et non titulaires année scolaire 2012/2013.**

La présente circulaire a pour objet de vous communiquer les dates de dépôt des demandes de congés de formation professionnelle des personnels titulaires et non titulaires enseignants, d'orientation et d'éducation de votre établissement.

Les modalités et conditions d'attribution sont précisées en Annexe 1.

Les dossiers en annexe 2 pour les titulaires, en annexe 3 pour les non titulaires doivent être retournés par la voie hiérarchique avant le 27 janvier 2012 délai de rigueur sous le présent timbre à la :

DPE 3 → pour les personnels titulaires

DPE 2 → Pour les personnels non titulaires

Je vous demande de bien vouloir porter cette circulaire à la connaissance des personnels concernés.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Stéphane AYMARD